

Comment améliorer le processus de consultation :

1. En plus de demander comment le gouvernement pourrait économiser de l'argent, ce serait intéressant de demander comment le gouvernement pourrait FAIRE de l'argent. Par exemple, à part les taxes et les impôts, il y a une foule de frais ou d'amendes qui pourraient être imposés au niveau fédéral à ceux qui érodent notre société par leur comportement négatif. Ou encore, on pourrait s'inspirer de cet excellent article de Jason Kirby dans le *Macleans* du 25 juillet, intitulé « The Great WhiteTax Haven ». Tous les ordres de gouvernement devraient redoubler d'efforts pour attirer des immigrants bien nantis, car ces derniers créent des emplois et de la richesse. Ils ne devraient nullement craindre les critiques que ne manquera pas de leur attirer cette sélection.
2. Le processus doit se doubler d'un sondage téléphonique sur un échantillon aléatoire en grappe. Voilà qui élargirait le bassin d'idées à l'extérieur de ceux qui ont le temps de présenter un mémoire (habituellement des groupes d'intérêts) pour l'alimenter de l'opinion des gens de la rue.
3. Il faut consigner tous les commentaires téléphoniques et les publier, de même que TOUS les mémoires, et non pas seulement ceux que le comité apprécie.
4. Il faut les publier dans la langue dans laquelle ils ont été présentés. Aucun besoin de les traduire. Ceux qui prétendent le contraire manquent de réalisme et il faut s'y opposer; ces documents ne proviennent pas de députés, mais de Canadiens moyens qui désirent être entendus dans leur propre langue. On ne peut se permettre de traduire et cette dépense nuit à l'intention déclarée de tout cet exercice de consultation.
5. Il faut trouver une façon d'identifier et d'honorer ceux qui ont présenté des idées intéressantes, et même, faire encore davantage si les idées sont mises en œuvre. Le Prix d'excellence dans la Fonction publique est un bon départ.

D^r Paul Harwood